

# Suivi du millésime 2019 des Fichiers fonciers Fichiers MAJIC livrés par la DGFIP : Évolutions 2018-2019



Février 2020

# Bordereau Documentaire

## Identification du document

Titre : Note d'évolution des Fichiers fonciers 2019 livrés par la DGFIP

Date : Février 2020

Référence SIGMA :

Nature du rapport  Intermédiaire  
 Définitif

Diffusion  Confidentiel (diffusion réservée au Cerema)  
 Diffusion restreinte  
 Diffusion libre

## Maître d'ouvrage

DGALN

## Pilote du projet au Cerema

Nom et prénom	Unité / Groupe	Fonction	Courriel
RUTKOWSKI Perrine	DATHa/SFEG	Chargée d'études SIG, responsable du retraitement des Fichiers fonciers	perrine.rutkowski@cerema.fr

## Équipe projet

Nom et prénom	Fonction	Rôle	Courriel
CARDON Frédéric	Référent technique des Fichiers fonciers	Rédacteur de la note d'évolution	Frederic,cardon@cerema.fr

## Historique des versions

Version	Date	Commentaires
1.0	02/2020	Version initiale écrite par Frédéric CARDON

## Propriété intellectuelle

Conformément au code de la propriété intellectuelle, les livrables produits par le Cerema sont la propriété de leur auteur : droits moraux aux personnes physiques nommément désignées sur le rapport, droits patrimoniaux au Cerema.

En conséquence, un exemplaire du rapport sera conservé à la documentation du Cerema pour une exploitation à des fins méthodologiques.

Ces dispositions légales vous engagent à respecter l'obligation minimale de citation de l'auteur dans toutes vos communications impliquant notre production. De son côté, le Cerema s'engage à toujours citer le demandeur en tant qu'organisme ayant financé l'étude.

Indépendamment de ces obligations minimales, des spécifications particulières visant à l'application du droit d'auteur (procédé et conditions de divulgation) peuvent être indiquées lors de la transmission du document final.

## Résumé

Chaque année, la DGALN commande à la DGFIP le millésime des Fichiers fonciers et confie au Cerema le retraitement de la base. Ce document analyse l'évolution des données livrées par la DGFIP par rapport au millésime précédent.

## Mots clés

Fichiers fonciers, MAJIC, DGFIP

## Sommaire

Évolution des fichiers fonciers de la DGFIP 2018-2019.....	5
<b>Généralités.....</b>	<b>5</b>
<b>Différences au niveau de la structure des tables.....</b>	<b>5</b>
<i>Table des locaux (pb0010_local).....</i>	<i>5</i>
<i>Table des parcelles (pnb10_parcelle).....</i>	<i>5</i>
<i>Table des exonérations liées au local (pb31_pevexoneration).....</i>	<i>5</i>
<b>Différences attributaires des tables sources.....</b>	<b>6</b>
<i>Table d'exonération des parties d'évaluation (pb30_pevexoneration).....</i>	<i>6</i>
<i>Table des locaux (pb0010_local).....</i>	<i>6</i>
<i>Table d'exonération des subdivisions fiscales (pnb30_sufexoneration).....</i>	<i>6</i>
<i>Table des propriétaires.....</i>	<i>7</i>

## Évolution des fichiers fonciers de la DGFIP 2018-2019

### Généralités

Les différences entre les millésimes 2018 et 2019 concernent essentiellement trois fichiers.

**Le fichier des propriétés bâties** a subi quatre changements :

- la création du champ CCPER, code de la trésorerie gestionnaire,
- de nouvelles valeurs pour le champ « gnextl » pour la description des exonérations liées au local,
- de nouvelles valeurs pour le champ « fburx » pour les locaux passibles de la taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux en IDF,
- la création d'une table article 31, décrivant les exonérations liées au local s'appliquant sur la base imposée avec le même dessin d'enregistrement que l'article 30.

**Le fichier des propriétés non bâties** a subi deux changements :

- la création du champ CCPER, code de la trésorerie gestionnaire,
- l'éclatement du code collectivité COLLOC « TC » (toutes collectivités) par les codes « C » (commune), « A » (taxe additionnelle), « TS » (taxe spéciale d'équipement) et « GC » (groupement de communes).

**Le fichier des propriétaires** a subi deux changements :

- l'ajout de nouvelles valeurs pour les champs « dforme » et « dformjur ».
- la création du code droit bail réel solidaire (code Z) et modification du code droit bail réel (code B).

Les changements complets sont détaillés ci-après.

### Différences au niveau de la structure des tables

Au niveau de la structure des tables, les différences entre les millésimes 2017 et 2018 impactent **le fichier des propriétés bâties et le fichier des propriétés non bâties**

#### Table des locaux (pb0010\_local)

Création du champ CCPER, code de la trésorerie gestionnaire

Nom	Lgr	Description
ccper	3	code de la trésorerie gestionnaire

#### Table des parcelles (pnb10\_parcelle)

Création du champ CCPER, code de la trésorerie gestionnaire

Nom	Lgr	Description
ccper	3	code de la trésorerie gestionnaire

#### Table des exonérations liées au local (pb31\_pevexoneration)

Création de la table exonérations liées au local (pb31\_pevexoneration) s'appliquant sur la base imposée.

Attention certains départements ne possèdent aucun enregistrement pour 2019.

Nom	Lgr	Description
ccodep	2	Code département
ccocom	3	Code commune INSEE

Nom	Lgr	Description
invar	10	Numéro invariant du local
janbil	4	Année d'immobilisation
dnupev	3	Numéro de PEV
cenr	2	Code enregistrement
dnuexb	3	Numéro d'ordre de l'article
ccolloc	2	Code de collectivité locale accordant l'exonération
pexb	5	Taux d'exonération accordée
gnextl	2	Nature d'exonération temporaire (et permanente pour ets. Industriels)
jandeb	4	année de début d'exonération
janimp	4	année de retour à imposition
dvldif2	9	Montant de VL exonérée (valeur 70)
dvldif2a	9	Montant de VL exonérée (valeur de l'année)
fcexb2	9	Fraction de VL exonérée (valeur 70)
fcexba2	9	Fraction de VL exonérée (valeur de l'année)
rcexba2	9	Revenu cadastral exonéré (valeur de l'année)
valplaf	10	Montant du planchonnement sur la base exonérée neutralisée

### Différences attributaires des tables sources

Les différences attributaires des tables sources entre les millésimes 2018 et 2019 concernent **la table des propriétés bâties, la table des propriétés non bâties et la table des propriétaires.**

#### Table d'exonération des parties d'évaluation (pb30\_pevexoneration)

Ajout de nouvelles valeurs pour le champ GNEXTL pour la description de la partie d'évaluation dans la table pb30\_pevexoneration

Code	Signification
AM	Addition de construction – Ville de Paris – art. 1383 du CGI
MB	Boutiques et magasins situés hors d'un ensemble commercial dont la surface est inférieure à 400 m <sup>2</sup> – art. 1388 quinquies C du CGI
NM	Construction nouvelle – Ville de Paris – art. 1383 du CGI

#### Table des locaux (pb0010\_local)

Le champ FBURX peut prendre une nouvelle valeur .

Code	Signification
4	local passible de la TSBCS et/ou de la TSS mais non saisi dans l'application de gestion de données cadastrales.

#### Table d'exonération des subdivisions fiscales (pnb30\_sufexoneration)

Éclatement du code collectivité COLLOC « TC » (toutes collectivités) par les codes « C » (commune), « A » (taxe additionnelle), « TS » (taxe spéciale d'équipement) et « GC » (groupement de communes).

Code	Signification
C	Commune

TS	TSE (taxe spéciale d'équipement)
GC	Groupement de communes
A	Taxe additionnelle

**Table des propriétaires** Nouvelles valeurs pour les champs dforme et dformjur.

Code dforme	Code dformjur	Signification
1000	« Blanc »	Entrepreneur individuel

La création du code droit bail réel solidaire (code Z) et modification du code droit bail réel (code B).

Code droit	Signification
B	bailleur à construction (associé avec R) ou réel solidaire (associé à Z)
Z	preneur de bail solidaire (associé à B).



Direction territoriale Nord-Picardie

**Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement**

Direction territoriale Hauts-de-France - 44 ter rue Jean Bart CS 20275 - 59019 Lille Cedex

Tél : +33 (0)3 20 49 60 00 – Fax : +33 (0)3 20 53 15 25

Siège social : Cité des Mobilités - 25 avenue François Mitterrand - CS 92 803 - 69674 Bron Cedex

Tél : +33 (0)4 72 14 30 30

Etablissement public – Siret 130018310 00016 – TVA intercommunautaire : FR 94 130018310

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)